



Paris, le 08/06/2011

Avancement majeur de l'accord signé avec Columbus Gold sur le projet Paul Isnard

Auplata, société d'exploitation et d'exploration aurifère basée en Guyane française et cotée sur NYSE Alternext à Paris, et Columbus Gold Corp., société d'exploration aurifère canadienne cotée sur le marché TSX de la bourse de Toronto (Canada), ont annoncé le 3 décembre 2010 la signature d'un accord opérationnel et capitalistique portant sur le développement en commun du site minier de Paul Isnard.

Auplata, Columbus Gold Corp. et Pelican Venture (premier actionnaire d'Auplata) ont signé un protocole au terme duquel Columbus Gold Corp. peut devenir, à terme, propriétaire de 100% des concessions Paul Isnard en contrepartie :

- de dépenses d'exploration d'un montant minimum de 7 MUSD dans un délai maximum de 2 ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord ;
- de la réalisation d'une étude faisabilité selon les normes canadiennes dans un délai maximal de 4 ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord ;
- de l'entrée d'Auplata au capital de Columbus Gold Corp. par émission d'actions nouvelles Columbus Gold Corp.

Préalablement, Pelican Venture devra souscrire à un placement privé au prix de 0,215 \$CAD, correspondant au cours moyen pondéré des 30 derniers cours de bourse précédant la signature de l'accord, pour un maximum de 15% du capital de Columbus Gold Corp. Cette implication de Pelican Venture était une condition souhaitée par Columbus Gold Corp. afin de faciliter les relations avec les autorités administratives françaises et s'assurer de l'implication de Pelican Venture dans le développement de ses projets en Guyane française.

Cet accord était subordonné à la réalisation d'un certain nombre de conditions suspensives dont la plupart sont aujourd'hui levées, notamment l'accord de l'assemblée générale des actionnaires de Columbus Gold Corp. qui s'est tenue le 25 mai dernier. L'accord reste désormais soumis à l'approbation du marché TSX de la bourse de Toronto.

Selon les termes de l'accord, il était prévu que l'entrée d'Auplata au capital de Columbus Gold Corp. se fasse par émission gratuite d'actions nouvelles, par tranches successives sur une période de 2 ans allant jusqu'au 31 mai 2013 de manière à ce que le pourcentage total détenu par Auplata et Pelican Venture ne dépasse pas 30% à l'entrée en vigueur de l'accord, 40% au plus tard le 31 mai 2012 puis 49% au plus tard le 31 mai 2013. L'obtention de ces différentes tranches était conditionnée au respect par Columbus Gold Corp. de ses engagements de dépenses d'exploration. Les actions détenues par Auplata faisaient l'objet d'un engagement de conservation pendant une durée minimum de 2 ans.

Columbus Gold Corp. a proposé un amendement donnant immédiatement, et sans incertitude, à Auplata la totalité des titres Columbus Gold Corp qui lui reviennent de telle sorte qu'Auplata et Pelican Venture détiennent 49% du capital la société canadienne dès l'entrée en vigueur de l'accord.

La détention immédiate des actions Columbus Gold Corp. par Auplata fait disparaître les aléas liés au bon déroulement des différentes étapes prévues dans l'accord initial. Le conseil d'administration d'Auplata a accepté cette proposition qui doit également être approuvée par la bourse de Toronto.

Les conséquences financières de cet amendement sont les suivantes :

- Pelican Venture souscrira à un placement privé à hauteur de 15% du capital de Columbus Gold Corp., soit 13 327 764 actions dans l'hypothèse actuelle d'un capital post opération composé de 88 851 762 actions.

- Auplata se verra attribuer immédiatement et gratuitement 34% du capital de Columbus Gold Corp. soit 30 209 599 actions dans l'hypothèse actuelle d'un capital post opération composé de 88 851 762 actions, faisant d'Auplata le premier actionnaire de Columbus Gold Corp. Un tiers de ces actions sera librement cessible, contrairement à ce qui était convenu dans le protocole initial.

L'ensemble de ces opérations devraient être réalisées avant le 30 juin 2011.

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de plus de 750 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata détient, depuis février 2009, la qualification « entreprise innovante » décernée par OSEO innovation.

Le capital social d'Auplata est composé de 18 600 499 actions. Auplata est coté sur le marché NYSE Alternext à Paris (NYSE Euronext).

Action Auplata : FR0010397760 – ALAUP

Obligation Auplata 03/2015 : FR0010849968 – ALXP

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.auplata.fr.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts :

AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé	Président	01 44 77 94 80
-------------------	-----------	----------------

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	01 72 74 81 87
---------------	-------------------------	----------------

Nicolas Bouchez	Relations presse	01 77 35 04 37
-----------------	------------------	----------------